Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 30 (1983)

Heft: 6

Artikel: Opération survie

Autor: Curchod, J.-D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-367202

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Opération survie

J.-D. Curchod, administrateur, CRIE Villeneuve VD

Au centre régional d'instruction de l'Est vaudois de la protection civile (CRIE), à Villeneuve, se déroulait une expérience de survie sous forme d'exercice: 21 personnes à l'intérieur de l'abri, en autarcie complète, se composant de 8 femmes, 9 hommes et 4 enfants, de 6 à 57 ans.

Origine et but

Au printemps 1981, dans le cadre d'un cours d'instruction SP polyvalent, on constate que pour répondre à diverses questions essentielles, il faudrait organiser une expérience de vie en autarcie complète, dans des conditions se rapprochant au maximum d'une situation de conflit. Un instructeur volontaire, M. Jean Burkhalter, chef du service abri de Montreux-Veytaux, se charge de mettre sur pied un projet sur la base d'une expérience tentée à Zurich en 1973. Il s'assure la collaboration de M. A. Chatelan, de moi-même et de quelque 20 personnes intéressées, pour la réalisation. Ce projet a été ensuite examiné par une commission intercommunale (Villeneuve, Montreux-Veytaux), puis soumis au chef du service cantonal de la protection civile, M. R. Bally. Les démarches auprès de l'Office fédéral ont été faites par M. Bally et son service. A fin 1981, l'autorisation fédérale et cantonale est accordée. Les dates choisies pour l'expérience ont été fixées du 12 au 19 février 1983.

Les buts sont définis comme suit:

1. Créer une expérience pour pouvoir donner une instruction se rappro-

chant au maximum des conditions réelles.

- Etudier le comportement physique et psychologique des occupants de l'abri. Tester l'utilisation du matériel.
- 3. Tester le comportement du chef d'abri.
- 4. Etudier scientifiquement les modifications des conditions pour en déterminer les effets éventuels sur les occupants de l'abri.

Participants

Intérieur de l'abri

La composition de l'équipe d'occupation de l'abri s'est présentée comme suit: 8 femmes, 9 hommes et 4 enfants (âge: de 6 à 57 ans). Au total, 21 personnes, dont plus du 50% étaient des personnes non incorporées. Dans les incorporés, on peut relever la présence de M.F. Trachsel de l'OFPCI, et de M.J.-L. Verly, du SCPCI, en qualité d'observateurs. Pour le début de l'exercice, j'étais désigné comme chef d'abri.

Extérieur de l'abri

Directeur de l'exercice: M. Guex (mass media), assisté de M. M. Hirt (maintenance). Tous deux sont instructeurs dans notre centre. Laboratoire: 9 personnes sous la responsabilité de MM. Burkhalter et Eggli. Par rotation d'équipes de trois personnes.

Préparatifs

<u>Choix de l'abri</u>: les responsables décident que l'expérience sera organisée dans l'abri du Centre d'instruction de protection civile de Villeneuve.

Il s'agit d'un abri isolé, sur la nappe phréatique, donc partiellement hors terre, recouvert d'environ un mètre de terre végétale, c'est-à-dire exposé aux variations de température extérieure. L'avantage de ce choix consiste au fait qu'une cellule analogue est à disposition immédiatement à côté, d'où les responsables pourront exercer une surveillance constante de l'expérience. Cinq commissions sont formées: technique, médicale, administrative, mass media, maintenance.

Technique

Le choix des appareils de mesures ainsi que leur emplacement demanda de nombreuses séances de travail.

L'étalonnage et la pose des appareils a nécessité trois jours de travail. 17 postes de mesures à enregistrement ont été créés (température sèche et humide, vitesse de l'air cinétique et dynamique, température corporelle (femmes, hommes et enfants, devant



être prise par les participants sous forme ponctuelle et manuelle).

Maintenance

Pour la subsistance, trois phases sont planifiées. (Provisions de secours 2 jours, réserves dans l'abri 3 jours, aliment de survie 2 derniers jours.) L'eau (60 l par jour) a été stockée à satisfaction dans sept emballages différents.

Mass media

L'expérience a été communiquée à la presse au cours des premiers jours de février. Ont été contactées: la presse romande, régionale, la radio et la télévision.

Médicale

Cette commission s'est penchée essentiellement sur les problèmes psychologiques et l'établissement d'une liste de médicaments. En outre, les participants étaient certains d'avoir une assistance médicale continuelle dès leur entrée dans l'abri et que les dispositions étaient prises pour l'évacuation d'un cas grave (appendicite aiguë, par exemple).

Abri

Les préparatifs ont été effectués selon le MSA (Manuel du service d'abri) qui donne une base solide à employer comme check-liste. Pour le reste, c'est l'imagination adaptée à la situation qui fait loi.

La vie dans l'abri vue par les participants

L'état moral des personnes avant l'entrée variait. A l'unanimité, la discipline est indispensable pour toute vie communautaire et doit être ordonnée par un chef d'abri compétent, aux



qualités suivantes: psychologie, autorité naturelle, sens de l'organisation, vigilance et finesse.

Pour la vie communautaire, l'adaptation de l'être humain est facile. La promiscuité, le peu de confort, le minimum d'alimentation ont été acceptés avec résignation. La présence d'hommes, de femmes et enfants est le meilleur équilibre.

Le moral a été de moyen à excellent. Chacun a découvert ses propres possibilités. Faible tension et insomnies pour certains.

Pour la nourriture, aucune remarque pour les cinq premiers jours. Pour la nourriture de survie, les avis divergent.

Tous se sont habitués au WC à sec (lunette/fortune). Pratique, peu d'odeur. La ventilation a été supportable pour tout le monde.

Conclusions

a) La vie dans un abri, pendant la période de l'expérience, a été par-

faitement supportable, pour tous les participants, enfants compris.

- b) Les quelques tensions qui se sont produites pendant l'expérience, et entre les occupants de l'abri, se sont résolues dans difficultés. Dans ces circonstances, le rôle du chef d'abri, son expérience, sa formation, sa personnalité sont des éléments primordiaux.
- c) Chacun s'est senti en sécurité, la découverte de l'abri était bien mieux que ce que chacun pensait.
- d) L'importance de l'expérience au niveau des mass media a fait que la diffusion de l'information s'est avérée normalement sur l'élément psychologique.

Toutefois, la somme (plus d'un millier) des données récoltées au niveau technique permettra une approche plus précise du confort et du bienêtre de notre population si elle doit occuper les abris qui sont mis, à ce jour, à sa disposition.

